Mobilité des personnes à mobilité réduite (PMR)... Un nouveau logo pour mieux identifier le trajet des boucles PMR

Depuis 2014 la commune de Woluwe-Saint-Lambert a aménagé 5 boucles PMR, à savoir des parcours pédestres permettant aux personnes à mobilité réduite de se déplacer le plus aisément possible en rencontrant un minimum d'obstacles. Pour améliorer encore la visibilité de ces boucles PMR, à l'initiative d'Isabelle Molenberg (LB-DéFI), échevine des personnes handicapées et le Philippe Jaquemyns (LB-DéFI), échevin de la gestion de l'espace public, les logogrammes qui identifient le parcours viennent d'être remplacés par un modèle plus lisible et plus visible.



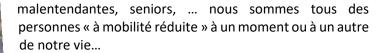
Nous sommes tous, un jour ou l'autre, des personnes à mobilité réduite

Bordures trop hautes, panneaux de signalisation placés au milieu du trottoir, bacs à plantes encombrants... Pas toujours facile de se déplacer quand on est une personne à mobilité réduite (PMR)...Et nous sommes tous concernés, car une PMR, ce n'est pas

uniquement une personne se déplaçant en fauteuil roulant!
Béquilles suite à un problème de santé ponctuel, femmes enceintes, déplacements avec une voiture d'enfant ou de très jeunes enfants, colis encombrants ou bagages, personnes mal voyantes ou

Trong Line Shill Show





Woluwe-Saint-Lambert est attentive à la mobilité des PMR

Depuis 2014, un groupe de travail constitué des services communaux, d'associations représentatives du secteur du handicap et d'usagers concernés par cette problématique se réunit régulièrement, afin d'étudier l'amélioration de l'accessibilité des PMR dans l'espace public et de définir le tracé de « boucles PMR » qui sont ensuite aménagées. Une boucle PMR est un parcours pédestre permettant aux PMR de se déplacer le plus aisément possible en rencontrant un minimum d'obstacles.

Une étude minutieuse du terrain

La commune fait ensuite appel à un bureau d'étude spécialisé en mobilité piétonne et accessibilité qui étudie le parcours et relève les obstacles. Ceux-ci sont classés en trois catégories : le mobilier urbain, le revêtement de sol et les aménagements.

Il y a en effet une foule de choses susceptibles de gêner le passage : bancs, poubelles, bacs à plantes, mais aussi boîtes aux lettres, étals de marchands, dénivellements, bordures, revêtements de sol abimés ou manquants, arbres et trous d'arbres, potelets, boitiers électriques, soupiraux ...



La commune... mais pas seulement

Un certain nombre d'éléments à modifier ne dépendent pas des pouvoirs communaux, comme les boîtes postales, les aménagements

sur les voiries régionales, les arrêts de la STIB.... Des contacts sont pris avec les différentes instances pour leur demander d'adapter leurs installations. Certains riverains sont également contactés, lorsque des bacs de fleurs privés gênent la circulation ou que des entrées de garages ou des soupiraux créent un dénivelé dangereux.

Des travaux d'adaptation

Après cette analyse du terrain et la définition des objectifs, est venu le temps des travaux avec une planification en fonction des priorités, car les adaptations à faire sont nombreuses : aménagement aux carrefours de bordures franchissables en chaise roulante, pose de dalles podotactiles, rectification des trottoirs pour qu'ils soient tout à fait planes et élargissement à certains endroits, pose de grilles sur les tours d'arbres, installation de feux rouges sonores, déplacement de panneaux de signalisation ou de mobilier urbain, sécurisation des escaliers par l'installation de dalles d'éveil à la vigilance à l'approche des escaliers, de peinture contrastée aux bords des marches ou le placement de revêtement anti- dérapant... Chaque boucle nécessite des aménagements pour devenir parfaitement adaptée aux déplacements des PMR.

Un parcours clairement identifié

Le trajet des boucles est clairement identifié grâce à des logogrammes, ils viennent d'être remplacés par un nouveau modèle plus lisible et plus visible.

Des places de stationnement PMR sont aménagées à différents endroits du parcours. Les entrées des bâtiments communaux qui le permettent ont été adaptées (sonnette plus basse, entrée en plan inclinés ...). Des aménagements ont aussi été faits pour ajouter de la convivialité, comme des emplacements stabilisés pour chaises roulantes auprès des bancs dans les espaces verts.

Abaissement de bordures et marquage au sol de la traversée piétonne





Suppression de potelets qui entravent le passage





Déplacement rationnel de la signalisation









Cinq boucles PMR

Depuis 2014, quatre boucles PMR ont été aménagées une cinquième (en jaune) est en cours de réalisation.



Notons que lors de la réfection des voiries, une étude préalable est systématiquement faite pour que tout soit le plus adapté possible à la circulation dans de bonnes conditions des personnes à mobilité réduite.